

### **Énoncé**

L'inscription des participants aux Jeux du Québec régionaux est la responsabilité du mandataire régional

### **But**

- Identifier les participants aux Jeux du Québec régionaux.
- Prévoir les horaires de compétition et les capacités d'accueil.

### **Modalités**

- Les modalités d'inscription pour les Jeux du Québec régionaux, seront définies par Sports-Québec au plus tard le 1er décembre pour l'édition d'hiver, et au plus tard le 1er mai pour l'édition d'été.
- Les inscriptions aux Jeux du Québec régionaux doivent être complétées sur les formulaires fournis par Sports-Québec ou tout autre formulaire selon les spécifications de chaque sport.
- Les inscriptions devront être déposées au plus tard le **1 mai** pour l'édition d'hiver et au plus tard le **1 décembre** pour l'édition d'été, aux bureaux de Sports-Québec.
- Un coût d'affiliation pourrait être exigé. Dans ce cas, il sera sous l'entière responsabilité de la fédération et/ou de l'association régionale.